

Parce qu'accompagner est dans votre nature



MÉTIER DES SERVICES AUX PERSONNES

ÉLIGIBLE
AU CPF

CODE 249067

Année
2022
2023



Conducteur accompagnateur de personnes à mobilité réduite (CApmr)

> Certification professionnelle de niveau 3 enregistrée au RNCP



LE MÉTIER

Devenez conducteur accompagnateur de personnes à mobilité réduite

Vous êtes détenteur d'un permis B depuis plus de deux ans, vous aimez conduire et vous mettre au service des autres, le métier de conducteur accompagnateur vous attend...

Travaillez auprès de personnes à mobilité réduite (handicap physique, mental, sensoriel ou intellectuel) ou de personnes dépendantes, dans le secteur des services à la personne ou du transport adapté.

Le métier de conducteur accompagnateur de personnes à mobilité réduite s'exerce seul ou en équipe réduite, de jour ou de nuit.

Le métier de conducteur accompagnateur implique :

- d'assurer la prestation complète et adaptée d'accompagnement de la personne selon ses besoins spécifiques ;
- de garantir la sécurité et le confort des personnes lors du transport dans le véhicule ;
- de travailler dans un environnement professionnel aux multiples acteurs ;
- d'être autonome dans la gestion de situations de travail complexes.

Milieu d'exercice des fonctions

Entreprises de transport adapté

Structures de services à la personne et diverses institutions (EHPAD, IME, foyer etc.)

Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS)

Auto-entrepreneuriat

Sociétés de taxi

« Conseillée par Pôle Emploi, j'ai suivi la formation CAPmr pour enrichir mon CV et mes compétences. Ce qui m'a plu c'est la rigueur de l'enseignement pratique, le contenu sur le handicap et la préparation à la recherche d'emploi. Le stage en milieu professionnel effectué lors de la formation, m'a valu d'avoir un poste en CDI de conducteur·e accompagnateur·e de personnes à mobilité réduite dans une entreprise de transport. »

Cléo DEBCEUF

Conducteur·e accompagnateur·e
Entreprise de transports en commun, Hatten (67)

INSER
PROFESSI

91,5%
de réussite
aux examens



dont **85%**
en emploi
de CAPmr



60% homme
40% femme

Données nationales des I



Certification professionnelle de **Conducteur accompagnateur** accessible par :

- La formation professionnelle continue
- La formation par alternance (rémunérée)
- La validation des acquis de l'expérience (VAE)
- La Promotion par Alternance (accord de ProA - OPCO EP)

> **Accompagnement** de la personne

- Créer une **relation de confiance** avec la personne
- Adapter son accompagnement **aux besoins de la personne**
- Connaître les **principales pathologies** et **situation** de handicap
- Adopter une posture **bienveillante**

> **Communiquer** dans un cadre institutionnel donné

- Assurer des **transmissions**
- **Communiquer** avec les familles et les professionnels
- Représenter les **valeurs de sa structure**
- Respecter le **cadre réglementaire** du métier

> **Conduite et sécurité** des personnes et des biens

- **Conduire et entretenir** un véhicule
- **Transporter des personnes** à mobilité réduite
- **Assurer la sécurité** des personnes et des biens
- Gérer les **situations d'urgence**
- Apporter les **premiers secours**

> **Être un conducteur accompagnateur** professionnel

- Développer sa **posture professionnelle**
- Analyser sa **pratique**
- Prendre en compte les **risques psycho-sociaux**



Trois conducteurs accompagnateurs titulaires de la certification professionnelle CAPmr sont salariés de notre structure depuis 2013.

Ils ont acquis la certification CAPmr suite à un parcours de formation, que nous avons financé. La qualité, le suivi de stagiaires et les méthodes pédagogiques employées sont les points forts de la formation et permettent le développement d'une posture professionnelle conforme au métier.

Je recommande la certification professionnelle CAPmr car elle est en totale adéquation avec le métier de conducteur accompagnateur et permet la reconnaissance des salariés par un coefficient spécifique dans notre convention collective.

M. Akim MESSADI

Président de GIHP EVOLUTION - Courcouronnes
Transport et accompagnement de personnes en situation de handicap

Votre réussite nous tient à cœur

- > Votre parcours de formation est personnalisé et adapté à votre vécu
- > La préparation aux certificats de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), Équipier de Première Intervention (EPI) et systèmes d'attaches est incluse
- > Possibilité d'acquisition progressive par blocs de compétences

FORMATION
PROFESSIONNELLE



75%
de retour
à l'emploi



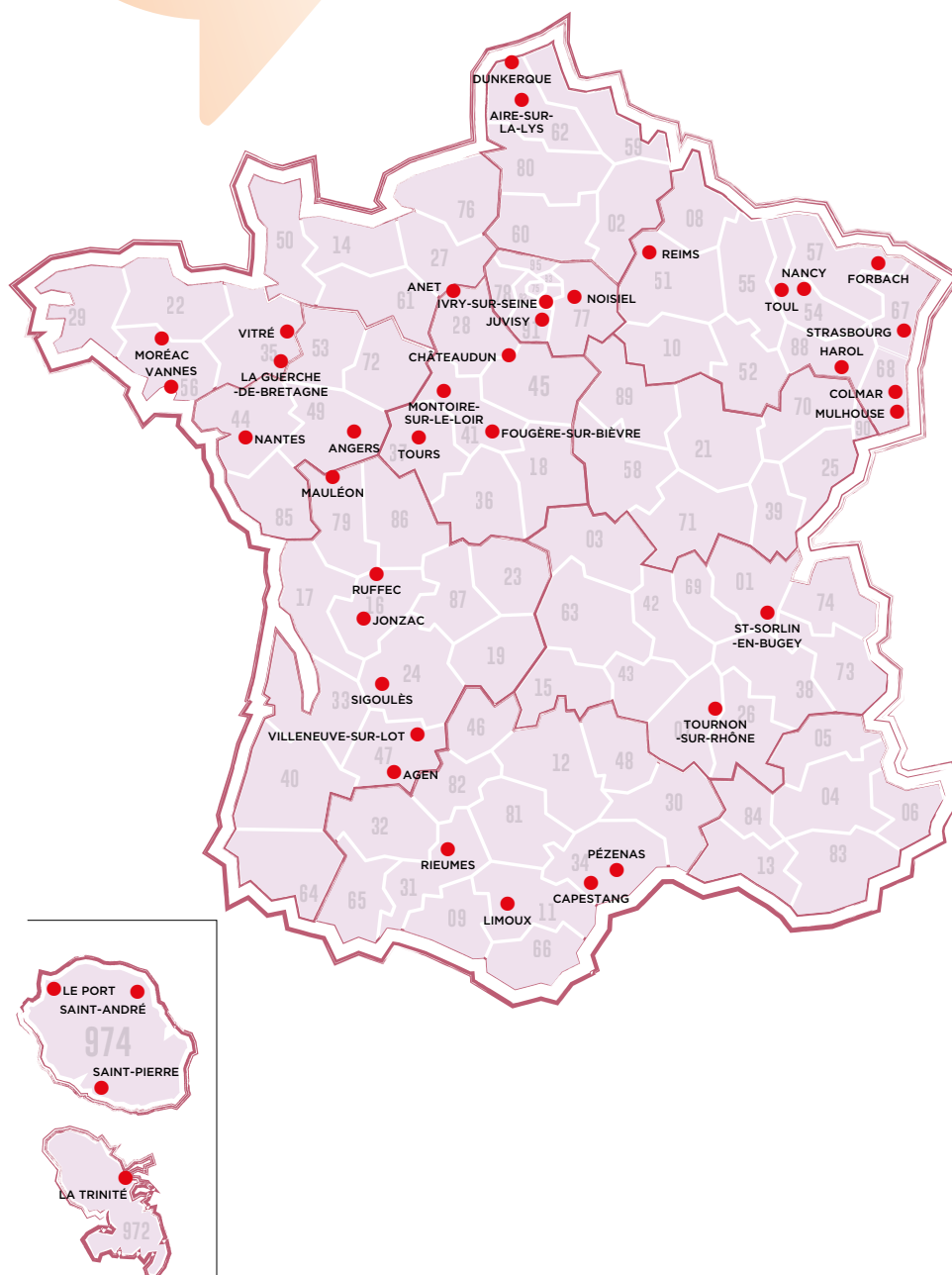
60%
en CDI



titulaires en 2018 et 2019



Les Partenaires agréés du réseau **CAPmr** sont à votre écoute



AIRE FORMATION

- 59 Dunkerque
62 Aire-sur-la-Lys

ARIFTS

- 44 Nantes

XELYA-BCCA

- 77 Noisiel
91 Juvisy
94 Ivry-sur-Seine

CAP VERS ORP

- 972 La Trinité

CERFO

- 47 Agen
47 Villeneuve-sur-Lot

CFC LA PROVIDENCE

- 51 Reims
54 Nancy
54 Toul
57 Forbach
67 Strasbourg
68 Colmar
68 Mulhouse
88 Harol

CFC VAL DE L'OUIIN

- 79 Mauléon

CFPC SAINTE-CÉCILE

- 28 Anet
28 Châteaudun
37 Tours
41 Fougère-sur-Bièvre
41 Montoire-sur-le-Loir

FARE 16

- 16 Ruffec
16 Jonzac

IFAAC LE CLUZEAU

- 24 Sigoulès

INSTITUT SAINT-JOSEPH GROUPE EPAG

- 11 Limoux
31 Rieumes

KREOLOGIK

- 974 Le Port
974 Saint-André
974 Saint-Pierre

LEAP LES BUISSONNETS

- 34 Capestang
34 Pézenas

LOCMINÉ FORMATION

- 56 Moréac
56 Vannes

SAINTSO'FORMATION

- 01 Saint-Sorlin-en-Bugey

THE LAND

- 35 La Guerche-de-Bretagne
35 Vitré
49 Angers

VIVARAIS FORMATION

- 07 Tournon-sur-Rhône

Pour tout renseignement / inscription / devis, contactez :

CONTACTS CO-CERTIFICATEURS :

CNEAP

277, rue Saint-Jacques • 75240 PARIS cedex 05
01 53 73 74 23 • cneap@cneap.fr • www.cneap.fr

XELYA-BCCA

5, rue Maurice Grandcoing • 94200 Ivry-sur-Seine
01 45 47 34 16 • contact@brigittecroffconseil.com

